PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation
Pôle Santé des Forêts

Bordeaux, le 17 février 2023

MESSAGE D'INFORMATION
SUIVI SANITAIRE DES PINS POST INCENDIES

Contexte

Les incendies, ainsi que les conditions extrêmes de sécheresse constituent des facteurs d'affaiblissement pour les pins maritimes les rendant plus vulnérables aux attaques de divers pathogènes. Dans ce contexte, le risque de développement de ravageurs de faiblesse tels que les scolytes est accru et un renforcement de la vigilance sanitaire s'impose. Le présent document présente la surveillance mise en place par le pôle santé des forêts du SRAL et sensibilise l'ensemble des acteurs (professionnels ou non) à la participation au dispositif de surveillance.

Surveillance participative des foyers de scolytes sur le terrain

La surveillance globale de la santé des forêts est opérée par le DSF et son réseau de correspondants observateurs tandis que la surveillance des peuplements relève de la responsabilité de chaque propriétaire. Compte-tenu de l'ampleur des surfaces incendiées mais aussi des événements climatiques aggravants (grêle, sécheresse, canicule), la participation de **tous les acteurs (propriétaires, ETF, gestionnaires, exploitants…)** à la surveillance du risque scolytes sur pin maritime est nécessaire. Ainsi ceux-ci sont encouragés à transmettre au pôle santé des forêts du SRAL toute observation ou suspicion de présence de foyers de scolytes sur piles de bois bord de route ou sur arbres sur pied, à l'aide des moyens suivants **AU CHOIX** :

- **Contact du correspondant observateur du secteur** (Sébastien Barré et Pascal Richard pour Landiras 1 et 2, Sébastien Renoux et Adrien Faller-Ponchard pour La Teste-de-Buch). Les coordonnées de tous les correspondants observateurs de la Nouvelle-Aquitaine sont accessibles sur le site de la DRAAF
  https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/carte_et_coordonnees_2023_des_correspondants_observateurs_de_la_nouvelle-aquitaine.pdf
  ou
- **Signalement via l'outil MOBIGIP du GIP ATGeRI**. L'utilisation de cet outil nécessite au préalable de demander un identifiant d'accès auprès du GIP à helene.fouilliard@gipatgeri.fr
  Les consignes de saisie et les photos des symptômes à rechercher figurent en annexe de ce document. Le manuel d'utilisation de MOBIGIP est disponible sur le site de la DRAAF.
  ou
- **Signalement par mail à l'adresse** sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr en indiquant en objet FORET SCOLYTES.

Quel que soit le moyen de communication utilisé, il est indispensable d'indiquer la **géolocalisation précise du signalement**. Pour MOBIGIP, se référer impérativement aux consignes de saisie figurant en annexe.

Surveillance spécifique mise en oeuvre par le SRAL

1. Suivi de la dynamique de vol des scolytes par piégeage

Des pièges à scolytes sont installés dans les zones incendiées de La Teste-de-Buch, Saumos, Landiras 1 et 2 (communes de Belin-Beliet, Louchats, Saint-Magne, Saint Symphorien…). Il s'agit de pièges appâtés avec un attractif spécifique du sténographe du pin. Les pièges sont positionnés en périphérie des zones parcourues par les incendies de façon à se situer à l'interface avec des zones vertes non incendiées. **Le relevé du nombre de scolytes capturés est réalisé une fois par semaine, à compter du 20 février, par les correspondants observateurs du DSF des secteurs concernés ainsi que par des sylviculteurs bénévoles volontaires** pour participer à ce suivi. Les données de piégeage sont collectées et analysées par le pôle santé des forêts du SRAL. L'information sera diffusée auprès de l'ensemble de la filière via le site internet de la DRAAF et relayée par les professionnels partenaires notamment le SYSSO.

L'objectif de ce dispositif est le repérage du 1er essaimage massif des sténographes afin de caler les périodes d'observation sanitaire des pins et de vigilance par rapport au strict respect du délai d'évacuation des bois scolytés hors forêt.



Figure 1 Installation du piège à St Magne avec les propriétaires participant au dispositif et les correspondants observateurs du DSF (crédit photo DSF Sygrid Launes)

2. **Suivi de foyers de scolytes par télédétection**

En complément des données collectées sur le terrain, les images satellitaires de type SENTINELLE seront exploitées par le pôle santé des forêts de la DRAAF. Les périodes d'analyse des images seront ciblées en fonction de la dynamique de vol des scolytes mais dépendront également de la mise à disposition d'images exploitables sans couverture nuageuse.

*L'objectif de l'ensemble de ces dispositifs est le repérage précoce **de foyers actifs de scolytes** afin d'informer les acteurs pour prioriser l'exploitation/évacuation des bois concernés. Le but recherché est de purger rapidement les foyers identifiés afin d'éviter une forte augmentation des populations de scolytes qui pourrait être préjudiciable aux peuplements sains alentour. La sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs de la filière est indispensable pour y parvenir.*

Complément d'information : Point de situation Processionnaire du pin

De très fortes défoliations des pins liées à la chenille processionnaire du pin sont observées dans notre région depuis la fin de l'automne. Ces défoliations ne font pas directement mourir les arbres mais elles constituent un facteur d'affaiblissement supplémentaire. L'accumulation des stress (sécheresse, incendie, défoliation…) conduit à avoir une attention particulière sur ces peuplements.

A ce stade, aucune lutte active n'est plus possible. Les populations vont se réguler naturellement à partir de l'hiver prochain et les arbres devraient reconstituer leur feuillage dès ce printemps.

Mesure préventive à mettre en œuvre :
A proximité des peuplements fortement défoliés, il est déconseillé de stocker du bois, d'effectuer tous travaux pouvant provoquer un stress supplémentaire des arbres (éclaircie, débroussaillage lourd…).

ANNEXE SUIVI SANITAIRE DES PINS POST INCENDIES

DECLARATION DES DEGATS DE SCOLYTES SUR PINS DANS MOBIGIP

Préambule :

L'accès à MOBIGIP nécessite la possession d'identifiants de connexion CARTOGIP. Ces identifiants sont à demander au GIP ATGeRI à l'adresse suivante : helene.fouilliard@gipatgeri.fr

Le guide d'installation et d'utilisation de MOBIGIP élaboré par le GIP ATGeRI est accessible sur le site de la DRAAF (même rubrique que ce message d'information) et sur CARTOGIP après authentification. Cet outil permet de géolocaliser et dater votre signalement en toute simplicité. ***Il est recommandé de joindre une photo de votre observation (cf. guide d'utilisation de MOBIGIP).***



Déclaration de dégâts de scolytes sur MOBIGIP :

Un seul champ à remplir, le **champ COMMENTAIRE** avec **une structure de saisie imposée** selon le modèle ci-après avec les éléments saisis **dans l'ordre suivant** et **OBLIGATOIREMENT SEPARES PAR UN POINT VIRGULE**:

Code localisation des dégâts **;** code symptômes observés **;** commentaires libres

Localisation des dégâts

Code à saisir	**Description**
P	Dégâts de scolytes sur **PILES** de BOIS
A	Dégâts de scolytes sur **ARBRES**

Symptômes observés

Code à saisir	**Description**
TR	Observation de **trous** de pénétration sur troncs avec présence de **sciure rousse** (au niveau de la perforation ou au pied des arbres)
EC	**Ecorce décollée**, tombante

Commentaires libres

Texte libre apportant toute précision que vous souhaitez rajouter (âge du peuplement, nombre d'arbres atteints etc…)

Exemples :

1. **JE VOIS** : un pin dont le tronc est partiellement écorcé, l'écorce est décollée laissant apparaitre des galeries mais aucun scolyte visible dans les galeries



JE CODE : A ; EC ; *commentaires libres

*Possibilité de saisir en texte libre toutes informations complémentaires utiles comme le nombre d'arbres atteints par exemple, s'il s'agit de pins incendiés ou pas, si vous observez des insectes (scolytes) …

A ; EC ; un seul pin attaqué ; scolytes absents

Figure 2 Ecorce décollée, galeries de scolyte sténographe visibles (crédit photo DSF Sygrid Launes)

2. **JE VOIS** : de la sciure au pied de pins incendiés ET/OU de petits amas de résine/sciure sur le tronc



Figure 3 Attaques de scolyte repérables par des trous de pénétration avec un grumeau de résine sciure marron au pied de l'arbre (crédit photo DSF Sygrid Launes)

JE CODE : **A ; TR** ; plusieurs pins incendiés attaqués

3. **JE VOIS** : des piles de bois avec des petits trous de perforation et de la sciure

JE CODE : **P ; TR**

NE PAS OUBLIER LES POINTS VIRGULES QUI SEPARENT CHAQUE INFORMATION SAISIE DANS LE CHAMPS COMMENTAIRES.